



DÉCLARATION DU RESPONSABLE ASSURANCE QUALITÉ

1. Informations sur l'objet

☐ Bâtiment Neuf

☒ Bâtiment existant (transformation / rénovation)

Objet :

Transformation du bat ECA 1433 et pose capteurs

Adresse :

Ch. des Isles 9

NPA/Localité :

1865 Les Diablerets

Maître de l'Ouvrage :

Mme Catherine Boilen Giobellina

N° Dossier ECA (si connu) :

CAMAC N° (si connu) :

224533

Bât. ECA / Parcelle :

1433 et 2264
3493

2. Caractéristiques Générales

Hauteur totale du bâtiment (en m) :

7.4

Nb. de niveaux hors-sol :

3

Nb. de sous-sols :

1

Affectations du bâtiment :

Habitation

Dangers d'incendie particuliers :

Degré d'assurance qualité attribué à l'ensemble du bâtiment :

☒ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4

Partie de bâtiment particulière / indépendante

☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4

3. Responsable Assurance Qualité

Entreprise :

iMoulet Architecture

Adresse :

Rue de la Gare 42, 1865 Les Dts

Nom :

PARISOD

Prénom :

ISALINE

Téléphone :

079 359 5818

Courriel :

info@imoulet.ch

Responsabilité : ☒ Totale ☐ Phase projet/planification

☐ Phase exécution / suivi des travaux

Qualification(s) / références :

☐ Spécialiste en protection incendie AEAI (Degré 2) N°HPI :

☐ Expert en protection incendie AEAI (Degrés 2 à 4) N°HPI :

☒ Déclare disposer de bonnes connaissances des prescriptions de protection incendie de l'AEAI, des procédures administratives applicables et dans la mise en œuvre de l'assurance qualité en protection incendie (Degré 1) (DPI 11-15 - §5.1.3)

☐ Autres* : justificatifs à fournir pour approbation de l'autorité (cv, formation en protection incendie,...)

Déclaration à transmettre à l'autorité compétente de police du feu (ECA ou Commune):

Par sa signature, le(la) soussigné(e) se déclare compétent(e) et disponible pour réaliser/suivre le concept de protection incendie conformément aux dispositions de l'article 4.1.3 de la DPI 11-15f "Assurance qualité en protection incendie" et atteste l'exactitude et la conformité des renseignements donnés.

Date :

le 15.05.2023

Signature :

iMoulet Architecture Sarl
Rue de la Gare 42
1865 Les Diablerets
www.imoulet.ch

*Cadre ci-dessous réservé à l'autorité compétente de police du feu ECA/Commune selon répartition de compétence

Validation de l'autorité :

☒ OUI

☐ NON

Si non; justification :

Date :

23.05.2023

Nom et Visa :

Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire adj.